



Conseil international du Café
125^e session
23 – 27 septembre 2019
Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. Ouverture de la session du Conseil

2. Ordre du jour provisoire – à adopter

ICC-125-0 Rev. 1
[Calendrier des réunions](#)

3. Admission d'observateurs – à examiner

IC-125-7

Le Conseil se prononcera sur l'acceptation d'observateurs et désignera les points de l'ordre du jour qui seront ouverts aux observateurs admis.

4. Voix – à examiner et, le cas échéant, à approuver

4.1 Redistribution des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2018/19

ICC-125-2 Rev. 1

Le Chef des opérations fera rapport.

4.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2019/20

[ICC-125-1](#)

Les documents contenant la base statistique de la répartition proposée des voix pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs ainsi que la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2019/20 seront examinés par le Conseil.

5. Situation du marché du café – à noter

[Rapport sur le marché du café – août 2019](#)

L'Économiste en chef présentera une analyse de l'état du marché.

- 6. Mise en œuvre du Programme des activités et de la Résolution 465 – à noter** [Programme des activités](#)
[ICC Résolution 465](#)
[Mise en œuvre du dialogue sectoriel](#)
- Le Chef des opérations fera rapport sur la mise en œuvre du Programme des activités pour l'année caféière 2018/19, en relation avec le Plan d'action quinquennal, et de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café.
- 7. Journée internationale du Café – à noter** verbal
- Le Chef des opérations fera rapport sur la campagne mondiale de communication à l'appui de la Journée internationale du Café, qui se tiendra le 1 octobre 2019.
- 8. Rapport-phare de l'OIC : Rapport sur la mise en valeur du café 2019 – à noter** ED-2318/19 (Résumé)
Projet de rapport complet (en anglaise seulement)
- Le Directeur exécutif présentera le premier Rapport de l'OIC sur la mise en valeur du café 2019.
- 9. Autres études et rapports économiques - à noter** verbal
- L'Économiste principal rendra compte des progrès réalisés dans le cadre de l'étude ci-après qui est menée conjointement avec l'UC Davis : Rentabilité de la culture du café dans certains pays d'Amérique latine.
- 10. Conférence mondiale du Café – à noter** verbal
- Le Représentant de l'Inde fera rapport sur les préparatifs de la cinquième Conférence mondiale du Café qui a lieu en septembre 2020 à Bangalore (Inde).
- 11. Prix d'excellence en recherche sur le café de l'OIC – à examiner** verbal
- Dans le cadre du Plan d'action quinquennal de l'OIC, le Conseil, à sa 121^e session en avril 2018, a examiné et approuvé la création d'un Prix d'excellence de l'OIC en recherche sur le café afin de promouvoir une recherche de qualité sur les questions émergentes dans le secteur mondial du café. Suite à l'appel à communications lancé en janvier 2019, le Directeur exécutif annoncera le premier lauréat du prix.

12. Coopération avec d'autres organisations – à noter

12.1 Coopération avec d'autres organisations

Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec les autres organisations, y compris :

- Le Forum des organes internationaux de produits verbal
- Le Fonds international de développement agricole (FIDA) verbal
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) verbal
- Déclaration commune de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et de l'Organisation internationale du Café ICC-125-6

Le Chef des opérations fera rapport sur la coopération avec les organisations multilatérales et bilatérales.

12.2 Rapport sur la mise en œuvre des protocoles d'accord

Le Directeur exécutif, avec la contribution des représentants des partenaires, fera rapport sur :

- Le protocole d'accord entre l'Organisation internationale du Café et Global Coffee Platform (GCP), y compris la mise en œuvre du Projet Delta verbal
- Le protocole d'accord entre l'Organisation internationale du Café et l'Association africaine des cafés fins (AFCA) verbal
- Le protocole d'accord entre l'Organisation internationale du Café et Sustainable Coffee Challenge (SCC) sous les auspices de Conservation International Foundation (CI) verbal
- Le protocole d'accord avec l'International Women's Coffee Alliance (IWCA) verbal
- Le protocole d'accord avec Remote Sensing Applications Consultants Ltd. (RSAC), GEOLAT SAS et FEDECAFÉ visant à développer l'utilisation des données satellitaires pour le suivi des zones de culture du café ICC-125-4

- 13. Politiques nationales en matière de café – à noter** verbal
- M. Le Quoc Doanh, Vice-Ministre de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam prononcera un discours sur la politique nationale du café au Viet Nam.
- 14. Accord international de 2007 sur le Café**
- 14.1 Rapport sur la participation à l'Accord international de 2007 – à noter** [ICC-125-3](#)
- Le Directeur exécutif présentera une mise à jour de la participation à l'accord, y compris le dialogue avec les non-membres.
- 14.2 Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [WP-Council 300/19](#)
- La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2019. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments.
- 14.3 Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de l'Accord international de 2007 sur le Café - à examiner** [ICC-125-5](#)
- Le Directeur exécutif fera rapport.
- 14.4 Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café – à examiner** WGFA-6/19
WGFA-7/19
- La Présidente du Conseil invitera les Membres à siéger en tant que Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café.
- 15. Rapport sur l'application de la Résolution 466, Membres ayant des arriérés persistants – à noter** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport.
- 16. Questions financières et administratives – à examiner, et le cas échéant, à approuver**
- 16.1 Comité des finances et de l'administration** [FA-215/19](#)
- Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris la situation financière.

- 16.2 Programme des activités pour l'année caféière 2019/20** [FA-218/19](#)
- Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.
- 16.3 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2019/20** [FA-203/19 Rev. 3](#)
[FA-217/19](#)
- Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.
- 17. Rapports des présidents des organes de l'OIC, des forums et des ateliers** verbal
- 17.1 Forum des chefs d'entreprise et des dirigeants mondiaux du secteur du café – à examiner, et le cas échéant, à entériner** verbal
- Le Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) rendra compte des conclusions et des recommandations du premier Forum des chefs d'entreprise et des dirigeants mondiaux du secteur du café, qui se tiendra en session extraordinaire du CCSP le lundi 23 septembre 2019. Le Forum est l'élément du dialogue structuré à l'échelle du secteur de l'OIC visant à faire face à la crise des prix du café.
- 17.2. 9^e Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à noter** verbal
- Le président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café fera rapport sur les résultats du 9^e Forum du mardi 24 septembre 2019.
- 17.3. Atelier sur le rôle des marchés à terme – à noter** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport sur les résultats de l'atelier sur le rôle des marchés à terme tenu le 25 septembre 2019.
- 17.4 Comité des projets – à noter** verbal
- Le Président du Comité des projets rendra compte des résultats de la réunion du 25 septembre 2019.

17.5. Comité de promotion et de développement des marchés – à noter verbal

Le Président du Comité de promotion et de développement des marchés rendra compte des résultats de la réunion du 25 septembre, y compris un plan d'action visant à actualiser le Guide séquentiel de promotion de la consommation de café dans les pays producteurs de l'OIC.

17.6. Comité des statistiques

Le Président du Comité des statistiques rendra compte des résultats de la réunion tenue le 25 septembre 2019.

17.6.1 Article 2 de l'Accord de 2007 : Facteurs de conversion du café torréfié, décaféiné, liquide et soluble – à examiner et, le cas échéant, à approuver [SC-96/19](#)

17.6.2 Appel d'experts pour examiner les indicateurs de durabilité du projet Delta - à examiner et, le cas échéant, à approuver SC-95/19

18. Fonds spécial – à noter verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'utilisation du Fonds spécial.

19. Bureaux et Comités

19.1 Composition des comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver [WP-Council 299/19](#)

Le Conseil examinera et approuvera la composition des comités suivants pour 2019/20:

- Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité consultatif du secteur privé (8 associations de Membres exportateurs et 8 associations de Membres consommateurs) pour 2019/20 et 2020/21 WP-Council 301/19
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

19.2 Président et vice-président du Conseil – à élire verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2019/20 doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs et importateurs respectivement.

19.3 Présidents et Vice-Présidents des comités pour 2019/20 – à élire verbal

La Règle 34 du Règlement de l'Organisation stipule que les élections des présidents et vice-présidents des comités sont généralement réglées pendant la dernière session ordinaire du Conseil de chaque année caféière. Le Conseil élira le Président et le Vice-président et examinera également la composition des comités suivants :

- Comité des finances et de l'administration
- Comité des projets
- Comité de promotion et de développement des marchés
- Comité des statistiques

19.3.1 Président et Vice-Président du Forum consultatif – à élire verbal

Le Conseil élira le président et le vice-président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

19.3.2 Conseillers du groupe restreint – à nommer verbal

Le Conseil nommera quatre conseillers au groupe restreint pour 2019/20.

20. Pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

La Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

21. Réunions futures verbal

Le Conseil examinera un changement des dates de la prochaine session du Conseil qui se tiendra à Londres (Royaume-Uni) du 27 avril au 1 mai 2020 – **à examiner et, le cas échéant, à approuver**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – **à examiner**

22. Questions diverses – *à examiner* verbal
23. Cérémonie de clôture verbal

| DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE |
|--|
| Accord international 2007 sur le Café |
| Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café |
| Règlement de l'Organisation internationale du Café |
| Mandats des comités et organes consultatifs |
| Bureaux pour l'année caféière 2018/19 |